

VISITE DE MARYLISE LEBRANCHU

"LA FRANCE NE PEUT PAS CONTINUER D'AVOIR UN DÉPARTEMENT D'ENFANTS PERDUS"

Marylise Lebranchu, la ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique a terminé sa visite et ses rencontres ce lundi. La rassure qu'elle demandera ce mercredi en conseil de ministre une réunion interministérielle sur le cas de Mayotte...

Dans la matinée après un accueil par un groupe de déba au quai de la barge avec le sénateur-maire de Mamoudzou Abdourahmane Soilihi, la ministre s'est rendue à la Maison des adolescents à Kavani Mamoudzou, dans le local de l'association Tama. Là c'est l'autre sénateur Soilihi qui l'attendait. Le sénateur-avocat et président de l'association Tama, Thani Mohamed Soilihi l'a accueillie pour une réunion avec les différents acteurs du secteur social-associatif et du tribunal.

Les acteurs associatifs ont alerté la ministre sur la situation mahoraise notamment par rapport aux mineurs isolés. Autour de la table, le sénateur Thani Mohamed Soilihi se réfère au défenseur des Droits Dominique Baudis qui préconise la reprise en main de l'aide sociale à l'enfance par l'Etat compte tenu de la défaillance du conseil général. L'intervention du sénateur Thani Mohamed Soilihi s'adresse à la ministre de la décentralisation : "une transposition est nécessaire à Mayotte, il faut que l'Etat intervienne. Il faut un foyer de l'enfance pour les accueillir et les orienter". Le procureur Faisandier aussi a évoqué la délinquance des mineurs très importante due à tout ce qui est en amont. "Tout est hors norme ici, on est dans une situation de très grande urgence" résume-t-il.

Après ces exposés peu reluisants, la ministre a annoncé que l'Etat allait regarder la situation de près. "On peut imaginer un dispositif de transposition pour voir si on prend une partie



Rivo a offert à la ministre un tee-shirt "Indigne de l'équité".

de la compétence pendant un certain nombre d'années, ça peut se faire pour les deux prochaines années, après on verra. Mercredi en conseil de ministre je vais demander une réunion interministérielle sur le cas de Mayotte". Le sénateur Thani Mohamed Soilihi, rappelle le problème historique entre Mayotte et les Comores et qui se résulte par l'abandon de ces enfants dont la plupart ont des parents en situation irrégulières et qui ont donc été expulsés. "On ne peut pas laisser les enfants dans cette situation fussent-ils être des Comores" réplique la ministre. "Le fait d'être venue ici c'est important. Ce n'est plus un dossier. La France ne peut pas continuer d'avoir un département d'enfants perdus".

La ministre a poursuivi sa visite en se rendant au Centre hospitalier de Mamoudzou (CHM) où un préavis de grève des agents non médicaux prendra effet dès ce mardi. Une dizaine d'agents protestataires étaient devant les urgences avec

des affiches pour demander les 30% que perçoivent leurs collègues venus des autres départements. La ministre ne les a pas esquivé et a pris la peine de lire les revendications, avant de poursuivre la visite. Une réunion sans la presse s'est tenue avec le directeur de l'hôpital et les médecins.

Au vice-rectorat, les instituteurs avaient réservé un cordon d'accueil à la ministre. Sur leur tee-shirt est inscrit : "indignes de l'équité, les mendiant de la fonction publique". Rivo en a même offert un à la ministre. Une longue rencontre s'est tenue avec les syndicalistes. Ces derniers très remontés contre l'indexation à 40% ont tenu à signifier cela à la ministre. Même si la décision du gouvernement est ferme. La visite ministérielle s'est terminée par la signature de contrats "Emploi d'avenir" pour une vingtaine de jeunes. Marylise Lebranchu a pris l'avion dans l'après-midi pour La Réunion.

K.A